

REGLEMENT DU TOURNOI NATIONAL « ALICE ABBAT »

SAMEDI 03 ET DIMANCHE 04 Novembre 2018
COSEC St Exupéry, rue St Exupéry 71000 Mâcon

Article 1 : Date et modalités

La ligue de Bourgogne Tennis de Table organise les Samedi 03 et Dimanche 04 novembre 2018, un tournoi national ouvert à tous les joueurs licenciés FFTT.

Le n° d'homologation du tournoi est .

Les joueurs et joueuses voulant participer au tournoi doivent être licenciés à la date du tournoi et être en conformité par rapport au certificat médical. Présentation obligatoire d'un justificatif de licenciation conformément à l'article II.606 des Règlements Administratifs, et éventuellement d'un certificat médical de « non contre indication à la pratique du tennis de table en compétition » si mention « sans pratique sportive » sur la licence, pour jouer dans les tableaux leur étant destinés.

Article 2 : Matériel

Le tournoi se déroulera dans le gymnase de St Exupéry, rue de St Exupéry, 71100 Mâcon.

Article 3 : Tableaux

Les tableaux suivants seront proposés.

Tableaux Mixtes

<u>Tableaux</u>		<u>Prix d'inscription</u>	<u>Heure de début</u>	<u>Jour</u>
A	Toutes séries mixte	8 €	15H15	Samedi
B	Série 500 à 2199 points	7 €	14H00	Samedi
C	Série 500 à 1899 points	7 €	12H45	Samedi
D	Série 500 à 1599 points	6 €	11H30	Samedi
E	Série 500 à 1299 points	6 €	10H15	Samedi
F	Série 500 à 999 points	6 €	9H00	Samedi
G	Jeunes - de 11 ans (poussins-benjamins)	4 €	14H15	Dimanche
H	Toutes séries dames	6 €	14H15	Dimanche
I	Série 500 à 1999 points	7 €	13H00	Dimanche
J	Série 500 à 1699 points	6 €	11H45	Dimanche
K	Série 500 à 1399 points	6 €	10H30	Dimanche
L	Série 500 à 1099 points	6 €	09H15	Dimanche
M	Série 500 à 799 points	6 €	08H00	Dimanche

Les points pris en compte sont ceux du dernier classement national officiel.

Article 4 : Limitation

Chaque participant pourra s'inscrire au maximum dans **3 tableaux de simple** par jour.

Article 5 : Participation des jeunes

Les jeunes joueurs ou joueuses, de benjamins à juniors, peuvent participer, sans aucun surclassement, au tournoi Alice Abbat (conformément à l'article 9.3 du règlement médical fédéral).

Les poussins ne peuvent participer qu'au tableau G.

Article 6 : Déroulement sportif

La tenue sportive, ainsi que les chaussures de sport, sont de rigueur.

Le tournoi est régi par les règlements de la FFTT et se déroulera sans interruption.

Toutes les parties se disputeront au meilleur des 5 manches.

Tous les tableaux se dérouleront de la façon suivante :

- Mise en poules de 3 joueurs
- Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tour suivant et placés dans un tableau à élimination directe.

Article 7 : Dispositions exceptionnelles

Les tableaux comprenant moins de 8 inscriptions pourront être annulés (sauf pour la série A, 16 joueurs au minimum).

Les participants pourront alors s'engager dans un autre tableau (si possible), soit, être remboursés du prix de l'engagement versé pour ce tableau.

Dans un tableau où le nombre d'inscrits est supérieur à 32, le Juge Arbitre se réserve le droit de ne qualifier qu'un seul joueur par poule, et ce afin d'éviter de terminer à une heure trop tardive.

Le nombre d'inscriptions est limité à 48 participants par tableau.

Article 8 : Arbitrage et Juge Arbitrage

L'arbitrage sera assuré et organisé par les participants pour les tableaux.

Le Juge Arbitre du tournoi sera **M. Pascal VITRANT**, ses décisions seront sans appel. Ses adjoints seront David DELEGLISE et François CLEMENCET.

Article 9 : Dotation

Les 4 ou 8 meilleurs (selon nombre d'inscrits dans chaque tableau) de chaque tableau seront récompensés en lot, ou chèque ou bon d'achat suivant le tableau ci-après :

RECOMPENSES

<u>Tableaux</u>	<u>Désignation</u>	<u>Vainqueurs</u>	<u>Finalistes</u>	<u>1/2 Finalistes</u>
A	Toutes séries	200 euros + coupe	100 euros	50 euros
B	Série NC à 2199 points	150 euros + coupe	75 euros	40 euros
C	Série NC à 1899 points	75 euros + coupe	40 euros	20 euros
D	Série NC à 1599 points	50 euros + coupe	25 euros	Lot
E	Série NC à 1299 points	30 euros + coupe	15 euros	Lot
F	Série NC à 999 points	Coupe + lot	Lot	Lot
G	Jeunes - de 11 ans (poussins-benjamins)	Coupe + Lot	Lot	Lot
H	Toutes séries dames	Coupe + Lot	Lot	Lot
I	Série 500 à 1999 points	100 euros + coupe	60 euros	Lot
J	Série 500 à 1699 points	60 euros + coupe	35 euros	Lot
K	Série 500 à 1399 points	40 euros + Coupe	20 euros	Lot
L	Série 500 à 1099 points	Coupe + lot	Lot	Lot
M	Série 500 à 799 points	Coupe + lot	Lot	Lot

Les organisateurs se réservent le droit de diminuer les récompenses en cas de nombre de participants insuffisants quelque soit le tableau.

Un challenge du club le mieux représenté, permettra à ce dernier de remporter un Bon d'achat d'une valeur de 75€ (pour minimum 15 joueurs du même club).

Article 10 : Pointage et forfait

Le pointage des joueurs se fera 1H00 avant l'heure officielle de début des tableaux, sauf pour les 1ers tableaux du jour, dans ce cas 30 minutes avant.

Le forfait pour non-présence à la table pourra être prononcé 10 minutes après le 1^{er} appel du joueur au micro, mais un deuxième appel sera effectué dans tous les cas.

Toutes inscriptions non excusées 24H avant la date du tournoi seront considérées comme dues.

Article 11 : Tirage au sort

Le Tirage au sort aura lieu le jeudi 01 novembre 2018 au siège de la ligue de Bourgogne-Franche-Comté, 48 bd de la Marne 21000 Dijon.

Article 12 : Balles

Les balles homologuées ITTF seront fournies par l'organisateur. Elles seront de couleur blanche, en plastique.

Article 13 : Responsabilités

La ligue de Bourgogne-Franche-Comté décline toute responsabilité en cas d'accident, perte ou vol pouvant se produire dans ou en dehors des installations sportives utilisées. L'accès aux aires de jeu est strictement réservé aux compétiteurs, arbitres et organisateurs.

Article 14 : Buvette

Une buvette très complète (sandwichs, gâteaux, sucreries, boissons diverses, etc.) sera à la disposition des joueurs et spectateurs durant toute la journée.

Article 15 : Résultats

Le tournoi sera géré avec le logiciel fédéral SPID-Déconnecté. Les résultats individuels seront pris en compte pour l'établissement des classements.

Article 16 : Engagements

Les inscriptions par courrier ou mail ou internet seront prises en compte au fur et à mesure de leurs arrivées. Le cachet de la poste ou la date de l'envoi de mail feront foi.

Les engagements, accompagnés du paiement (chèque à l'ordre de la LBFCTT), sont à faire parvenir pour le **Mercredi 31 Octobre 2018 dernier délai à :**

Florent BECART
LBFCTT
48 bd de la Marne 21000 DIJON

Il vous est également donné la possibilité de vous inscrire (en priorité) par internet:
<https://www.inscription-facile.com/form/dj9x7FcDft8tTDDgfnAU>

Le paiement des inscriptions avant le début des tableaux est obligatoire.

Pour tout renseignement complémentaire, vous avez la possibilité de contacter
Florent BECART par mail tournoi.lbfctt@gmail.com ou au 06 72 69 22 77

Article 17 : Accord

La participation au tournoi de la ligue de Bourgogne « Alice Abbat » entraîne l'acceptation du présent règlement.

N'oubliez pas d'indiquer le numéro de licence pour tous les tableaux.

PRIERE DE JOINDRE LE REGLEMENT PAR CHEQUE AVEC LA PRESENTE
INSCRIPTION
A l'ordre de LBFCTT.

A envoyer à : Florent BECART, LBFCTT, 48 bd de la Marne 21000 DIJON
Ou par mail : tournoi.lbfctt@gmail.com

Inscription directement par internet :
<https://www.inscription-facile.com/form/dj9x7FcDft8tTDDgfnAU>

LE NUMERO DE LICENCE EST INDISPENSABLE
A L'ENREGISTREMENT DES ENGAGEMENTS.